

COMMUNE DE QUEND
ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME

Pièce n°3a
Partie Nord

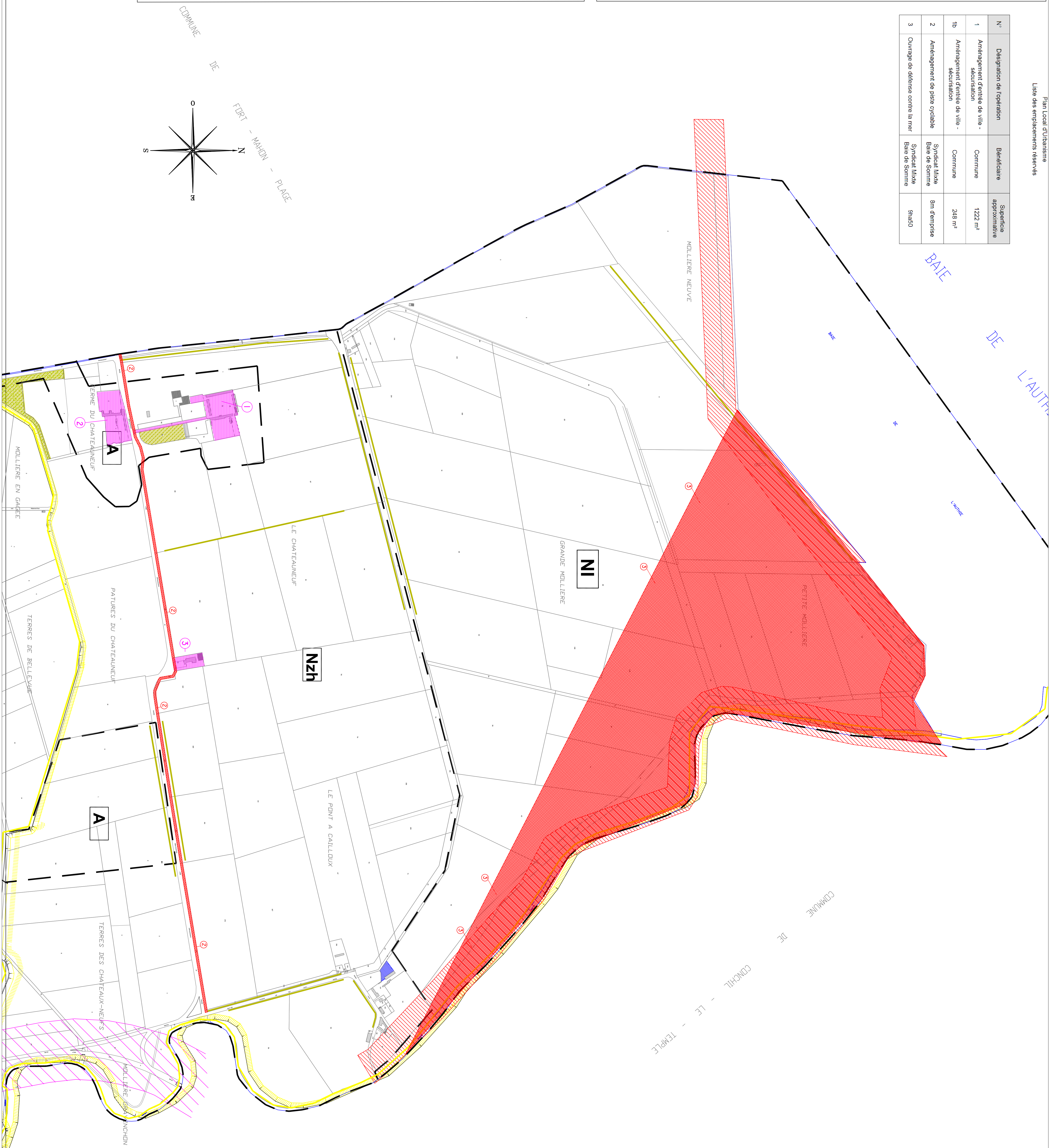
Plan de Zonage
échelle : 1/5000 ème

APPROBATION
du plan de zonage par le conseil
Municipal en date du

Adopté par le conseil
Municipal le 10/06/2016

Plan Local d'Urbanisme
Liste des emplacements réservés

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagement d'entrée de ville - sécurisation	Commune	1222 m²
1b	Aménagement d'entrée de ville - sécurisation	Commune	248 m²
2	Aménagement de piste cyclable	Syndicat Mixte Baie de Somme	8m d'empise
3	Ouvrage de défense contre la mer	Syndicat Mixte Baie de Somme	9ha50



LEGENDE

- [UB]** Zone
- [1B]** Secteur
- [1B]** Emplacements réservés (1151-41 du code de l'urbanisme)
- (1)** Numéro d'opération (renvoie à la liste des emplacements réservés)
- XXXXXX** Espace boisé classé à conserver au titre du L121-27 du code de l'urbanisme
- Lci du 31.12.1982 relative à la liti contre le bruit
- Zone de présorption périmètre sensible
- Espace proche du rivage
- bande des 100m

Eléments à préserver au titre du L151-19 et L151-23° du c.u

- Construction identifiée au titre de la loi paysage
- Pâturée / Ensemble boisé
- Hale / alignement d'arbres
- Mares

Rappel de la prise en compte des risques

Risques naturels présents sur le territoire

Risques sismiques : zone de sismicité très faible (1)

Inondation :

- Par remontées de nappes naturelles
- Par débordement de cours d'eau
- Par submersion marine
- Par coulée de boue

La commune est concernée par le PPRn du Marquenterre Baie de Somme
approuvé le 10/06/2016